



## COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Séance du mardi 08 MARS 2022

*Le 08 mars 2022 à 18h15, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Val de Gers, convoqué le 21 décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, en salle visio-conférence à Seissan sous la présidence de Monsieur François RIVIÈRE, Président.*

Nombre de membre en exercice : 16

Monsieur BREIL Roger est nommé secrétaire

### Ordre du jour :

---

➤ **ECONOMIE**

- Information publications marchés de création de l'hôtel d'entreprises II et de l'allotissement de la zone, desserte électrique

➤ **DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

- SCOT de Gascogne : calendrier finalisation du SCOT
- Compte rendu commission Aménagement du 16/02/2022
- Etude habitat : état des offres reçues et calendrier analyse des offres
- Avancement « Arts Viv'en Val de Gers »

➤ **FINANCES**

- Bilan financier 2021 – calendrier préparation du budget 2022

Tableau des attributions de compensation.

- Etat des projets en cours et en préparation

➤ **Questions diverses**

### Étaient présent :

---

MM. BALAS, BALDINI, BONNET T, BONNET E, BREIL, CASTEX, GERAULT, LALANNE, RIVIERE

MMES. CASALE, EXILARD, JOULLIE, MONFORT, ROUSSEAU

## Les points suivants ont été examinés et délibérés :

---

### 1 . Desserte électrique à la ZA du Péré Nord à Seissan

#### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 16  
Présents : 14  
Votants : 14  
    dont « Pour » : 14  
    dont « Contre » : 0  
Abstention : 0

---

*Vu la délibération du bureau communautaire du 17 décembre 2018 approuvant le plan de financement de l'aménagement de la ZA de Seissan ;*

*Vu la délibération du bureau communautaire du 14 septembre 2021 approuvant les travaux de desserte électrique à la ZA du Péré Nord à Seissan*

Le Président rappelle que le bureau communautaire le 14 septembre 2021, a approuvé les travaux de desserte électrique à la ZA du Péré Nord à Seissan pour un montant de 51 000 € HT. Le syndicat d'énergie du Gers a affiné sa proposition financière ce qui porte le montant estimatif à la charge de la collectivité, après déduction d'une subvention, à 46 113€ HT.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** :

- **DE SOLLICITER** une subvention aussi substantielle que possible au syndicat départemental d'Energies du Gers (SDEG) pour les travaux de desserte en électricité mentionnés ci-dessus ;
- **De CONFIER** la réalisation des travaux de desserte en énergie électrique dont le montant s'élève à 46 113€ HT au SDEG dans le cadre des conventions de mandats passées entre les parties ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer les conventions de mandats dans le cadre de ces travaux ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à l'exécution des travaux susmentionnés ;

## Points n'ayant pas fait l'objet de délibérations

---

### ➤ DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

- SCOT de Gascogne : calendrier finalisation du SCOT
- Compte rendu commission Aménagement du 16/02/2022
- Etude habitat : état des offres reçues et calendrier analyse des offres
- Avancement « Arts Viv'en Val de Gers »

### ➤ FINANCES

- Bilan financier 2021 – calendrier préparation du budget 2022
- Tableau des attributions de compensation.
- Etat des projets en cours et en préparation